



HAL
open science

Des récits en contexte migratoire à la nécessité de revisiter la perspective interculturelle : état des lieux critique des politiques, des formations et de la recherche

Lilyane Rachédi, Ariane Le Moing, Yasmina Brunet

► To cite this version:

Lilyane Rachédi, Ariane Le Moing, Yasmina Brunet. Des récits en contexte migratoire à la nécessité de revisiter la perspective interculturelle : état des lieux critique des politiques, des formations et de la recherche. Mémoire(s), identité(s), marginalité(s) dans le monde occidental contemporain. Cahiers du MIMMOC, 2020, La recherche interculturelle appliquée aux récits impossibles en contexte migratoire., 22-2020, 10.4000/mimmoc.4183 . hal-03242620

HAL Id: hal-03242620

<https://hal.science/hal-03242620>

Submitted on 9 Jul 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Des récits en contexte migratoire à la nécessité de revisiter la perspective interculturelle : état des lieux critique des politiques, des formations et de la recherche

Lilyane Rachédi, Ariane Le Moing and Yasmina Brunet



Electronic version

URL: <https://journals.openedition.org/mimmoc/4183>

DOI: 10.4000/mimmoc.4183

ISSN: 1951-6789

Publisher

Université de Poitiers

Brought to you by Université de Poitiers



Electronic reference

Lilyane Rachédi, Ariane Le Moing and Yasmina Brunet, "Des récits en contexte migratoire à la nécessité de revisiter la perspective interculturelle : état des lieux critique des politiques, des formations et de la recherche", *Mémoire(s), identité(s), marginalité(s) dans le monde occidental contemporain* [Online], 22 | 2020, Online since 03 September 2020, connection on 21 June 2021. URL: <http://journals.openedition.org/mimmoc/4183> ; DOI: <https://doi.org/10.4000/mimmoc.4183>

This text was automatically generated on 21 June 2021.



Mémoire(s), identité(s), marginalité(s) dans le monde occidental contemporain – Cahiers du MIMMOC est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution 4.0 International.

Des récits en contexte migratoire à la nécessité de revisiter la perspective interculturelle : état des lieux critique des politiques, des formations et de la recherche¹

Lilyane Rachédi, Ariane Le Moing and Yasmina Brunet

Introduction

- 1 La thématique des journées d'étude portait sur le récit impossible d'expériences de migration en contexte de violence. Ces dernières peuvent être vécues, perçues, théorisées et documentées de façons diverses comme l'attestent les nombreux travaux menés sur les parcours migratoires et les récits d'exilés (Laplantine et al., 1998; Lahlou, 2002; Gohard-Radenkovitch et Rachédi, 2009; Pesquet, 2015; Molinié, 2016).
- 2 Notre objectif était de comprendre « les » paroles de celles et ceux qui font l'expérience de cette migration. Nous avons constaté combien le récit impossible peut se heurter à une multitude d'obstacles : d'abord des obstacles *linguistiques*, lorsque la langue du pays d'accueil n'est pas ou peu maîtrisée (Borges et Cancian, 2016), et *socio-politiques* quand l'expérience de la parole « brimée » dans le pays d'origine, dans les pays traversés est en écho à la conjoncture des discours dicibles et indicibles. Ensuite, se présentent des barrières administratives et institutionnelles qui relèvent davantage d'obstacles structurels (Ertler et al., 2011). Enfin, les événements traumatisants de vie, de guerre et de fuite constituent de fortes barrières *psychologiques* (Cyrulnik, 2010; Meintel, 2001; Despelchin, 2015). De plus, la parole de ceux qui vivent indirectement la migration, comme les intervenants sociaux et autres praticiens qui s'inscrivent dans la chaîne des services et des soins offerts aux personnes immigrantes, peuvent également être confrontés à certaines difficultés et enjeux éthiques. À l'issue des journées d'étude,

nous avons insisté sur la nécessité de croiser les savoirs entre chercheurs et praticiens (Bélangier Sabourin et Morissette, 2019). Nous nous sommes interrogées sur l'origine des repères épistémologiques et la circulation des savoirs entre les chercheurs et les praticiens. Du côté des chercheurs, les épistémologies qui offrent des grilles de lecture, d'interprétation et d'analyse des phénomènes et problématiques sociales demeurent encore ethnocentriques.

- 3 Ces journées d'étude entendaient ainsi explorer, dans une perspective comparative France-Québec, la diversité des récits impossibles dans divers champs d'études et de pratiques (intervenants sociaux, formateurs, juristes, psychologues, traducteurs-interprètes), dans le contexte de l'expérience migratoire. Elles avaient pour ambition de décloisonner les expertises et faire dialoguer les différents acteurs pour mieux comprendre et analyser les expériences et phénomènes. Nous avons été habitées par une préoccupation de dialogue entre migrants, praticiens, et chercheurs multidisciplinaires. Pour ne pas contribuer et reproduire une perspective centrée sur des paradigmes dominants, ce dialogue exigeait l'interdisciplinarité et une éthique de la rencontre sincère et respectueuse. Les communications présentées, et les articles dans le présent numéro, nous invitent à des réflexions méthodologiques et épistémologiques ceci, sans perdre de vue les actions possibles qui peuvent véhiculer et réhabiliter les voix de l'indicible en contexte migratoire.
- 4 Ceci nous a progressivement amenées sur le terrain de l'interculturalité. Rétablir l'anamnèse de ce projet de rencontre internationale nous semble donc important pour bien saisir l'évolution de notre pensée quant à la perspective interculturelle et le besoin de la revisiter avec un regard critique.
- 5 Ainsi, à l'issue de ces communications et productions scientifiques, nous pensons que les perspectives théoriques et pratiques entourant la recherche et l'intervention en contexte interculturel au XXI^e siècle pourraient alimenter et enrichir les regards sur les phénomènes sociaux et migratoires. D'une part, faire usage du concept interculturel plutôt que des migrations permet d'ouvrir les relations interculturelles sans les limiter exclusivement aux migrants. Il évoque ainsi de manière plus large le paradigme du rapport à l'Autre (Verbunt, 2009). D'ailleurs ce dernier paradigme n'est pas sans évoquer son corollaire, le paradigme de la sécurité (Klein, 2008), qui, dans le cas des migrations, incite les états nations à « barricader leurs frontières » (Faujas, 2006). En ce sens, Vallet (2019) fait le constat d'un « emmurement du monde ».
- 6 Cet article souhaite donc réfléchir aux apports potentiels de la perspective interculturelle sur le plan théorique, pratique ainsi que celui de la recherche. Dans un premier temps, nous proposerons donc, à partir d'une recension des travaux récents, de définir le terme polysémique d'interculturalisme (ou interculturel) dans sa dimension politique tout en prenant en compte les nombreuses tensions et inégalités générées par un monde en profonde mutation. Dans sa dimension pratique et appliquée, nous démontrerons que l'interculturel revêt aussi des formes diverses selon le contexte socio-politique et les localités spatiales où il s'exprime. Puis, dans un second temps, nous réfléchirons à la pertinence de la recherche en contexte interculturel qui, en plus de la nécessité d'inverser les paradigmes ethnocentriques dominants, devrait se saisir des problématiques contemporaines, promouvoir les travaux interdisciplinaires tels que ceux publiés dans ce numéro, et faciliter les collaborations entre milieux universitaires et milieux de la pratique.

I La perspective interculturelle d'un continent à l'autre : polysémie et état des lieux

- 7 La perspective interculturelle a été développée dans de nombreuses disciplines (éducation, psychologie, communication, travail social, etc.) et ses déclinaisons théoriques et pratiques sont multiples. Cette perspective met en lien les concepts de culture, d'identité culturelle et d'interactions (Cohen-Emerique, 2011; Legault, 2000). Elle se décline au moins à deux niveaux : un niveau politique et un niveau pragmatique.

1.1 Politiques et interculturelisme

- 8 *Au niveau politique*, l'interculturalisme a été pensé et diffusé, entre autres, dans une conjoncture d'après-guerre mondiale, de croissance économique, de mobilité internationale et « d'apogée » de la reconnaissance des droits humains (Montgomery et Bourassa-Dansereau, 2017).
- 9 Au Québec, cette perspective reste encore relativement « floue ». Elle est liée au projet nationaliste, et pensée dans l'opposition au multiculturalisme canadien. En effet, le caractère pluriel du Québec (diversité culturelle), la reconnaissance du français comme langue publique commune, un modèle d'intégration basé sur un projet de société commun fondé sur un engagement mutuel de la part des immigrants et de la société d'accueil demeurent les piliers de la politique d'immigration provinciale. Le respect des libertés et droits de la personne ainsi que le dialogue entre les cultures et l'importance des interactions entre Québécois de toutes origines constituent ainsi quelques-unes des prémisses de ce modèle interculturel québécois.
- 10 Plusieurs auteurs ont ainsi dénoncé son caractère polysémique, ethnocentrique et essentialisant (Salée, 2010; Seymour et Gosselin-Tap, 2019). Certains affirment que, malgré les tentatives de dresser les contours clairs d'un modèle interculturel québécois (Bouchard, 2012), ce dernier ne s'inscrivant dans aucun texte législatif ou aucune politique formelle, n'existerait pas et, serait même virtuel (Emongo et White, 2014). Ces travaux soulignent alors la confusion et l'opposition constante avec le multiculturalisme canadien qui, lui, est enchâssé dans des textes législatifs comme la Charte canadienne des droits et libertés et la Loi sur le multiculturalisme canadien (Kylimcka, 1995; Labelle, 2015). Selon ce modèle qui a par exemple été officialisé au Canada, on accorde la même reconnaissance aux cultures des groupes minoritaires et à la culture du groupe majoritaire. Par conséquent, des lois et des règles peuvent être adoptées ou ajustées afin de prendre en compte les besoins de chaque groupe culturel. Ce modèle implique aussi le maintien et la promotion des cultures minoritaires (langue, croyances, etc.) et le rejet de l'assimilation. L'ethnocentrisme est donc vivement critiqué, puisque le multiculturalisme promeut l'égalité des cultures. En revanche, parmi les détracteurs du multiculturalisme, beaucoup considèrent que ce modèle peut mener à une fragmentation sociale (perte d'une identité nationale) tout en entretenant des stéréotypes à propos de certains groupes qu'on peut folkloriser par exemple, donc marginaliser.
- 11 En Europe, le terme a également été critiqué dans sa polysémie. Demorgon (2003) évoque notamment le concept de « champ notionnel » relativement à l'interculturel. Ce même auteur reprend trois types de critiques adressées aux études interculturelles : les

critiques civilisationniste, multiculturaliste et différentialiste. Les trois identifient les limites et une hiérarchisation potentielle des cultures. Par exemple, les civilisationnistes privilégieraient l'approche civilisationnelle et les relations entre États au détriment de l'approche culturelle. Les tenants du multiculturalisme, quant à eux, sont vivement critiqués pour promouvoir le relativisme culturel : la diversité empêcherait ainsi la reconnaissance des cultures spécifiques, voire leur interaction. Enfin, les différentialistes prônent la diversité et les particularismes. Ils pensent « que la volonté de référence commune cherche toujours à s'imposer et qu'il faut sans cesse combattre la réduction de diversité qu'elle entraîne »².

- 12 Ceci étant dit, l'interculturel correspond à des recommandations émises par le Conseil de l'Europe afin de promouvoir des valeurs universelles communes:

« Le dialogue interculturel est un échange de vues ouvert et respectueux entre des individus et des groupes appartenant à des cultures différentes, qui permet de mieux comprendre la perception du monde propre à chacun. (...) Le dialogue interculturel est bien plus qu'un exercice de curiosité réciproque et respectueuse. Il a une dimension opérationnelle : le dialogue interculturel est censé renforcer la cohésion sociale, apaiser les tensions intercommunautaires et intracommunautaires, favoriser la tolérance, venir à bout des préjugés et des stéréotypes sur les autres cultures, ouvrir les institutions sociales aux besoins des différentes cultures, et accroître l'influence mutuelle des cultures »³.

- 13 Ces recommandations sont suivies dans un certain nombre de pays, surtout à un niveau local puisque certaines villes considèrent en effet que les immigrants et les réfugiés représentent un atout pour le développement social, économique et culturel local. Ces mêmes villes ont donc décidé de renforcer la représentativité de ces groupes dans leur système de gouvernance, de promouvoir les interactions interculturelles (à l'école par exemple) et de s'assurer d'un accès équitable aux ressources. Il y a aujourd'hui 51 villes identifiées comme « interculturelles » par le Conseil de l'Europe (Europe et hors-Europe).
- 14 Toutefois, les valeurs universelles interculturelles promues par le Conseil de l'Europe sont également remises en question puisqu'on considère qu'elles reflètent avant tout les valeurs de la majorité (soit l'universalisme) et ne prennent pas suffisamment en compte les caractéristiques socio-historiques ou économiques des différents groupes (Rachédi et Taïbi, 2019).
- 15 Si l'interculturel est davantage associé à un projet ou une orientation politique en Amérique du Nord (notamment au Québec), en Europe, ce modèle reste un projet social.
- 16 Ces débats sont symptomatiques de sociétés en mutations, et il est nécessaire pour en saisir la portée politique de les recadrer dans une économie mondialisée et néolibérale, dans un monde affecté par des changements climatiques avec des risques de pandémies plus fréquentes, un accroissement des mobilités internationales, des phénomènes de droitisation politique en Amérique du Nord comme en Europe et d'enjeux liés à la race et au racisme. Dans ce contexte, l'immigration, devient un argument électoral. Associée à une fabrique de l'insécurité, on observe une tendance à culturaliser les enjeux socio-économiques et politiques en les réduisant à une sémantique de l'identité (Castro, 2004; Le Moing, 2016). Du même coup, on constate une dépolitisation des luttes sociales. Aussi, face à des discriminations économiques, sociales et raciales quasi systématiques (Ajari, 2019; De Genova, 2010; Eid, Azzaria et Quéirat, 2012), le World Social Science Report (2016) insiste sur la nécessité de maintenir la justice sociale et les droits de la personne dans toute politique de gestion de la diversité.

- 17 Au Québec, depuis environ une décennie, ces dynamiques de marginalisation et de préjugés se manifestent tant sur le plan des politiques migratoires (Rachédi, 2019, Meintel et al., 2018), de la gestion de la diversité que des relations interculturelles. La montée des discours populistes, nationalistes, xénophobes se matérialise aussi à travers des actes haineux (Commission des droits de la personne et de la jeunesse (CDPJ), 2019). Paradoxalement, dans un contexte où les groupes issus de l'immigration sont diabolisés, les actions politiques, provinciales, sont restées timides, voire absentes (Abadie, 2017; Idir et Ekobena, 2019). Les rapports de pouvoir et les inégalités sont donc persistantes (Statistiques Canada, 2020).
- 18 En France, la gestion de la diversité est tout autre : selon Cohen-Emerique (2011), l'idéologie politique dominante considère que la diversité culturelle ne peut être envisagée, ni envisageable dans la sphère publique. La question des spécificités culturelles et, par extension, des relations interculturelles, est fortement évacuée du discours politique. C'est d'ailleurs la notion d'universalisme qui avait été défendue au début des années 2010 par un certain nombre de dirigeants européens, dont Nicolas Sarkozy, alors Président de la République⁴, pour qui le multiculturalisme était un échec et que toute forme de communautarisme pouvait entraîner un risque important de fragmentation sociale. Ainsi, le terme souvent débattu d'« intégration » en France signifie en réalité assimilation culturelle et adaptation unilatérale des français au modèle républicain. Ce modèle implique la reconnaissance d'un certain nombre de valeurs universelles, telles que la laïcité⁵ ou encore la primauté des droits individuels sur les droits collectifs. Pourtant, « l'intégration à la française » qui signifie une assimilation culturelle à un modèle dominant, celui de l'État-nation, n'est pas sans rappeler le spectre de l'héritage colonial. Elle implique également un rapport de pouvoir asymétrique où les nouveaux arrivants, déjà en situation de marginalité socio-économique pour la plupart, doivent s'adapter aux normes du pays d'accueil⁶.
- 19 Nous le verrons dans la partie suivante, ce modèle a une forte incidence sur la mise en pratique de l'interculturel dans le domaine de l'intervention sociale en France.
- 20 **En conclusion : créer les conditions favorables à un dialogue interculturel**
- 21 Pour terminer sur cette perspective interculturelle, nous tenons à nous inscrire dans la lignée du « Livre blanc sur le dialogue interculturel » produit par le Conseil de l'Europe en 2008 et qui conclut que :

22

« pour faire progresser le dialogue interculturel, il faut adapter à de nombreux égards la gouvernance démocratique de la diversité culturelle ; renforcer la citoyenneté démocratique et la participation ; enseigner et développer les compétences interculturelles ; créer des espaces réservés au dialogue interculturel ou étendre ceux qui existent ; il faut enfin donner au dialogue interculturel une dimension internationale. »⁷

- 23 Nous pensons en effet que le dialogue est l'élément clé pour l'avenir : encore faut-il établir les conditions favorables à ce dialogue et mobiliser l'ensemble des leviers cités (gouvernance, enseignement/formation et dimension internationale) en plus de maintenir une perspective critique. Il convient donc de réunir les conditions de réflexion, de dialogue et de collaboration entre les chercheurs, les étudiants et les professionnels de diverses origines, générations et disciplines, pour revisiter la perspective interculturelle dans une optique de théorisation, de formation et d'intervention dans un monde en transformation et en tensions. Ces tensions se cristallisent dans le rapport à l'autre et mobilisent les dimensions relationnelles,

psychologiques (micro-dimensions), sans jamais ignorer les dimensions économiques et politiques plus larges (macro-dimensions).

- 24 La perspective interculturelle critique identifie, reconnaît et analyse les inégalités structurelles, les tensions contemporaines, le « nano-racisme » et les assises de l'inimitié (Mbembe, 2016). On le constate en Europe, comme en Amérique du nord, aujourd'hui la pandémie de Covid 19 affecte davantage les populations déjà vulnérables et racisées. Les études actuelles mettent ainsi en évidence l'intersection de la race avec la migration comme amplificateurs des inégalités (Bouka&Bouka, 2020⁸; Léchenet, 2020⁹ et Shikha et al., 2020¹⁰). La prise en compte de ces multiples dimensions augurerait une posture plus critique de la perspective interculturelle.

1.2 Pratique et formation interculturelles

- 25 Si la diversité et ses enjeux précédemment soulignés doivent être considérés au cœur des politiques, il en est de même des pratiques (Sy, Stadler, Veillette et Gohard-Radenkovic, 2017). En effet, l'intervention interculturelle, centrée sur l'action et l'accompagnement des personnes, ne peut s'extraire et nier cette conjoncture de tensions, fractures sociales et raciales, et d'usure des formes de gouvernances. C'est ce *deuxième niveau pragmatique et appliqué* des relations interculturelles, de l'interculturalité en action, que nous souhaitons mobiliser puisque du côté des pratiques d'intervention sociale, les mêmes limites et écueils peuvent être relevés : l'absence de frontières claires entre le multiculturalisme et l'interculturalisme, la polarisation entre les risques d'homogénéisation et hétérogénéisation des cultures, enfin l'eurocentrisme et l'américanocentrisme des perspectives interculturelles sont également soulevés. Par ailleurs, des critiques soulèvent le fait que le modèle d'intervention interculturelle québécois resterait encore trop théorique, voire désincarné. Les auteurs insistent alors sur la nécessité de partir de la pratique, des situations vécues par les professionnels, pour penser la théorie et les politiques (Giménez Romero 2017; White et Gratton, 2017). Ce sont également les diverses échelles qu'il faut considérer, notamment les localités spatiales où se déploie, se développe et se renouvelle l'interculturalité. En effet, les espaces urbains et/ou les milieux régionaux agissent comme des opérateurs d'exclusion ou d'inclusion. En ce sens, les études urbaines illustrent comment l'altérité s'articule entre les citoyens-citadins, qui interagissent différemment dans les villes, démontrant ainsi les vellétés inclusives ou *excluentes* (Ben Soltane, 2019; Germain, Amiraux et Boudreau 2017; Manai et Bensiali, 2019).
- 26 La formation interculturelle, fortement institutionnalisée, ne cesse de se développer au Québec, notamment dans des structures d'aide à l'employabilité, des organismes communautaires ou d'accueil de première ligne, et dans lesquels les professionnels qui interviennent en contexte de diversité culturelle ont la tâche cruciale d'accompagner des « usagers » différents sur les plans culturel, linguistique ou religieux, afin de faciliter leur intégration à la société d'accueil québécoise. Ces formations interculturelles ont pour objectif de sensibiliser les participants aux grandes questions soulevées par l'immigration (identification des politiques d'immigration du Canada et du Québec, des différents contextes migratoires et des statuts d'immigration), mais aussi les sensibiliser à différents concepts en jeu dans un contexte interculturel (identité, culture, ethnicité, adaptation, intégration, ethnocentrisme, stéréotypes,

préjugés, racisme, etc.). Ces formations permettent aussi de reconnaître les différentes étapes – négatives ou positives – par lesquelles passent les immigrants dans leur processus d'installation (choc culturel, pertes de repères, ruptures, dépression, anxiété, étonnement, fascination...), les facteurs qui facilitent ou fragilisent le processus d'adaptation à la société d'accueil¹¹ et connaître les ressources et les services adéquats pour accompagner les nouveaux arrivants et les aider à surmonter les séquelles découlant du vécu migratoire (Le Moing, 2020).

- 27 En France, ces formations interculturelles sont moins visibles. La raison première est que la formation même en travail social, régie principalement par l'État, ne prévoit pas de volet significatif consacré aux questions interculturelles. Il reste encore beaucoup à faire pour former et reconnaître les praticiens interculturalistes. Les quelques diplômes universitaires existants sont peu référencés, et surtout peu lisibles, car ils relèvent très souvent d'un département (par exemple de sociologie) où sont ensuite dispensés plusieurs enseignements disciplinaires qui viennent éclairer les phénomènes culturels (philosophie, psychologie, histoire, etc.) Le manque de reconnaissance structurelle de la formation interculturaliste est donc bien réel.
- 28 Faute de soutien institutionnel, les formations interculturelles en France sont ainsi davantage proposées par et dans le milieu associatif. D'ailleurs, ces formations s'inscrivent parfois dans une démarche politique visant à s'opposer aux orientations assimilationnistes préconisées par le gouvernement, comme nous l'avons mentionné plus haut. L'assimilation, s'appuyant sur le lien à la nation française, a longtemps influencé les interventions sociales (Bolzman, 2012) : les nouveaux arrivants et leurs familles étaient souvent perçus comme ayant des manques et posant des problèmes du fait de leur différence culturelle. Les intervenants, représentants de l'institution, devaient alors inciter les nouveaux arrivants à s'adapter à leur société d'accueil, à en apprendre la langue et les usages d'accueil, à respecter le cadre juridique (Rousseau et Foxen, 2006), et à se rapprocher ainsi de la norme.
- 29 Les formations interculturelles, très souvent critiques quant à l'approche assimilationniste dans le domaine du travail social, supposent au contraire que les valeurs, attitudes, comportements et points de vue des migrants sont tout aussi légitimes que ceux des « natifs ». Ces formations visent ainsi à valoriser les cultures pour assurer le respect égal de leurs porteurs, tout en évitant de les figer dans des appartenances, et favoriser l'existence de rapports ethnoculturels non fondés sur la domination¹². C'est d'ailleurs ce rapport de pouvoir asymétrique et inégalitaire induit par le modèle assimilationniste qui renforce aussi les situations d'exclusion socio-économique: on remarque pourtant que ces inégalités structurelles sont complètement évacuées alors que, selon Hoffmann-Nowotny, « le faible niveau de qualification des immigrants originaires du 1/3 monde les condamnerait à une marginalité structurelle dans les sociétés européennes »¹³.
- 30 L'objectif des formations interculturelles est alors de renverser les paradigmes ethnocentriques dominants, de rapprocher les points de vue, de prendre de la distance par rapport à son propre cadre de référence (décentration) et de déconstruire les représentations et préjugés sur les autres cultures¹⁴ car bien souvent, comme l'affirment Boilard et Leanza, « les formations existantes sur la diversité réduisent la culture à quelques traits folkloriques peu utiles à l'expertise professionnelle »¹⁵.
- 31 Verbunt réaffirme en effet le spectre de l'héritage colonial et indique qu'on ne peut faire l'impasse du passé et des images qui influencent encore la pratique du travail

social : il faut « savoir composer avec des survivances de la colonisation dans les relations sociales »¹⁶. Il insiste donc lui aussi sur la nécessité de se décentrer, c'est-à-dire « ce retournement initial à effectuer pour entrer dans la relation à l'étranger, paradigme de la relation à l'autre »¹⁷.

- 32 Cependant, le modèle interculturel, né de la critique de la perspective assimilationniste comme nous venons de le démontrer, est souvent minoritaire et mal compris, en raison de l'habitude de faire référence et de travailler avec « une définition étroite et réductrice de la culture, des rapports sociaux et de la société »¹⁸. Bélanger (2002) ajoute qu'on doit s'affranchir de cette opposition « nous »/ «eux » où le « nous » « ne s'avère pas fondé sur des bases très solides et ressemble davantage à un mythe nationaliste qu'à une réalité socioculturelle », et où le « eux » renvoie à « des caractéristiques culturelles généralisables à l'ensemble d'une ethnie »¹⁹. Toujours selon Bélanger, l'intervention interculturelle devrait plutôt « mettre en présence deux systèmes d'intelligibilité » ou « deux visions du monde [qui] entreront en rapport d'élucidation, chacune devant être comprise comme étant le produit de vécus, [ou ...] d'expériences [...] liés à des pratiques spécifiques et locales avant d'être ethniques et nationales »²⁰.

33 **En conclusion : pour une perspective interculturelle critique**

- 34 Nous avons vu que la perspective interculturelle critique doit déborder l'aspect communicationnel et subjectif de l'interaction (Montgomery et Bourassa-Dansereau, 2017), réitérer et renforcer les dimensions économique-politiques (Piché, 2018), et reconnaître les rapports de pouvoir. À la lumière de la contextualisation de la pratique et formation interculturelles au Québec comme en France, il nous semble important, de sortir des cadres assimilationnistes et de rétablir les notions de droits dans l'intervention, dont les droits civils fondamentaux. Ainsi, dans une optique de « décolonisation » des savoirs et des pratiques (Ait Ben Lmadani et Moujoud, 2012, Gatelier et Naudin, 2020 dans ce numéro) il est important de redéfinir et décentrer l'intervention interculturelle à partir des récits des minorités aussi (Austin, 2015; Asal, 2016; Lukić, 2005; Maynard, 2018). C'est à partir du point de vue des ex-colonisés, minorités, personnes racisées ou des espaces marginalisés qu'il convient désormais de réfléchir, pour paraphraser Ait Ben Lmadani et Moujoud (2012), à « des grilles d'analyse qui sortent des catégories colonialistes, n'isolent pas des signes de différenciation et ne les séparent pas de leur contexte historique, culturel, juridique et socio-économique »²¹. C'est également ce que sous-entend la question d'Ederer (2020) lorsqu'elle interroge : « À qui l'approche interculturelle ? », soulignant ainsi les repères ethnocentriques. La recherche en contexte interculturel nous apparaît alors comme une porte d'entrée intéressante pour réhabiliter les « sans voix » et leur donner voix au chapitre.

II La recherche en contexte interculturel²² : état des lieux et perspectives pour promouvoir l'usage du récit

- 35 Dans son bilan sur la recherche interculturelle, Rafoni (2003) relève le caractère polysémique et son association fréquente à des travaux et études autour des entreprises, des échanges commerciaux et financiers internationaux. Elle souligne combien l'émergence et la structuration de ce champ ont été portées par les membres de l'Association de recherche interculturelle internationale (ARIC) mais, insiste-t-elle, les chercheurs étrangers ont aussi apporté des contributions intéressantes (notamment

E. T. Hall). Finalement, Rafoni relève la nécessaire circulation des savoirs théoriques et pratiques et, pour ne pas ériger une nouvelle norme en recherche, conclut :

« Le savoir interculturel, comme somme de cas pratiques, d'études de terrain et de démarche empirique n'est, par ailleurs, pas dissociable du versant de la recherche plus théorique ; à la lumière de l'historique du champ et de ses motifs, il ne doit pas être compris comme une seule volonté de vision du monde ou comme idéologie, mais dans sa rigueur scientifique comme outil critique, certes provoqué par une mutation de nos sociétés et cependant le plus à même d'éclairer nos rapports aux cultures et particulièrement à la nôtre »²³.

- 36 En ce sens, la recherche dite interculturelle ne souhaite pas ethniciser les relations sociales et tout réduire au « culturel », même s'il s'agit tout de même de « prendre la culture au sérieux » pour paraphraser Leanza (revue *Alerstice*²⁴). Il convient de déconstruire, cela dit, des idées préconçues sur les différences culturelles, de s'affranchir de ces barrières ethniques qui renforcent aussi les attitudes ethnocentriques. Pour ce faire, le point de vue des premiers concernés est incontournable (migrants, personnes vulnérables, personnes racisées, etc.) et permet de reconnaître l'épistémicide opéré par les idéologies occidentales dominantes. Les acteurs qui vivent les expériences peuvent transiter par le partage et la valorisation de leur récit au pluriel. De plus, à l'instar de Rafoni, nous proposons que la recherche dite interculturelle maintienne un dialogue, voire un croisement entre les savoirs de la recherche et ceux de la pratique (Godrie et Dos Santos, 2017), réduise l'asymétrie des savoirs entre les deux univers afin d'optimiser l'utilité et la pertinence des productions scientifiques.

2.1 La recherche interculturelle : quoi, comment et avec qui ?

- 37 La recherche interculturelle doit se déployer au cœur des contextes socio-politiques actuels. L'appel au bilan et à la mise à jour de la perspective interculturelle est tout aussi valable dans l'univers de la recherche interculturelle. Le Québec comme le Canada abritaient de nombreux réseaux et centres de recherche, d'études ethniques et interculturelles dont les financements sont arrivés à échéance. Ces pôles d'expertise sont maintenus à travers le Laboratoire de recherche en relations interculturelles (LABRRI²⁵) au Québec. Ce même laboratoire développe plusieurs axes de recherche dont les épistémologues de l'interculturel, les représentations sociales et médiatiques et l'axe Intervention et enjeux organisationnels. À l'international, l'Association de recherche interculturelle internationale (ARIC²⁶) a, elle aussi, révisé tout récemment ses thématiques de recherche dont la première s'intitule : Les études de la paix et la résolution de conflits : une approche interculturelle. Il y a donc une préoccupation de se saisir des problématiques contemporaines pour rendre utile la recherche. Les chercheurs souhaitent dynamiser la recherche interculturelle, promouvoir la collaboration interdisciplinaire et interculturelle et faciliter l'articulation entre théorie(s) et pratique(s) interculturelle(s).
- 38 Le dynamisme et l'interdisciplinarité supposent d'accorder une place réelle à la créativité comme incubatrice de protocoles de recherches originaux, qui mobilise des espaces, des acteurs, des médiums atypiques qui donnent lieu à des productions de connaissances pertinentes et légitimes. Pensons à Geneviève Guetemme dans ce numéro, qui, à travers un documentaire nous fait pénétrer dans un univers du silence inédit en recherche. Kara Schmidt-Fusco mobilise dans son texte l'univers littéraire. Karine Gatelier et Séréna Naudin nous révèlent le rôle et la portée décoloniale des

ateliers radio. Ces médiations culturelles et interculturelles font partie de ces initiatives qui souffrent encore d'«invisibilités». Pourtant, les processus à l'œuvre notamment par le truchement des milieux culturels et artistiques, permettent de mobiliser l'univers des représentations, de sensibiliser, d'échanger, de rassembler, de développer des alliances et des solidarités. C'est pourquoi, nous leur avons accordé une place centrale dans ce numéro.

- 39 Concernant les chercheurs et les sujets avec lesquels ils travaillent, ils ne sont pas exclus de l'opérationnalisation et la reproduction des rapports de pouvoir. Nous avons souligné dans les pages précédentes les limites des épistémologies dominantes et c'est précisément, au cœur des inégalités que la recherche interculturelle peut réinitialiser des savoirs partagés et multiethniques. Vatz Laaroussi (2007) y voit même toute la portée d'une recherche qualitative engagée et déclare ainsi :

« La démarche qualitative de recherche avec des immigrants est centrée sur des sujets, les places en situation d'historicité et leur donne un espace pour être acteurs de leur trajectoire et témoins des processus internationaux. En ce sens la recherche qualitative interculturelle est recherche engagée mais elle ne peut se déployer qu'en surmontant certains obstacles tels que la domination du chercheur sur les acteurs de la recherche par la langue utilisée, par les statuts inégaux, par les savoirs inégalement reconnus etc »²⁷.

- 40 Vatz-Laaroussi propose alors plusieurs principes clés pour la recherche interculturelle dont celui de *prioriser les repères épistémologiques des autres*. Cela signifie que la construction de la réalité doit être recueillie du point de vue des premiers concernés, c'est-à-dire les sujets-acteurs qui la vivent, nous explique-t-elle. C'est ce que Ayman Al Joumaa nous suggère dans son article qui brise littéralement les bonnes intentions sous-jacentes à la question *Tu viens d'où ?* Al Joumaa nous détaille alors la violence que peut revêtir cette question. Ainsi, à travers la thématique des journées d'étude, nous avons bien constaté que les récits migratoires personnels, familiaux et ceux issus de sources cinématographiques et littéraires deviennent de véritables vecteurs de transmission des « co-naissances ». Ces dernières ne sont jamais très loin de la réintroduction de l'expérience historique des acteurs, ils ne « sortent pas de nulle part » leur passé n'est pas « une boîte noire » comme le déclarent Bolzman et Manço (2006). Ils transforment aussi nos perceptions sur le vécu des personnes. Le récit, surtout dans le cas des demandeurs d'asile, n'omet jamais la part des systèmes et des idéologies, spécifiquement des institutions et des politiques en place. Ils exercent une violence structurelle qui s'ajoutent aux expériences vécues : des récits qu'on capture, du face-à-face arbitraire entre celui qui raconte et celui qui reçoit, de la traque de la vérité et du mensonge, la traque du vrai récit et du faux récit. La lucidité des acteurs face à cette fabrication normée et normative est extrêmement puissante. Les premiers concernés développent alors des stratégies inédites dans ces contextes de violence, stratégies qu'il convient de souligner sans banaliser les souffrances. C'est ce que Vatz Laaroussi nous invite à faire lorsqu'elle propose de s'attarder sur *le marginal et l'exceptionnel*. Elle nous invite à nous détourner quelque peu des grands ensembles quantifiables et regarder l'exception, le « micro » pour mieux comprendre le « macro » et aller vers des grandes tendances plus génériques. Le récit individuel nous semble alors, la « voix » royale pour documenter des processus, des dynamiques et des stratégies de résistance et résilience.

2.2. Collaboration et partenariat : faire de la recherche interculturelle utile

41 La recherche dite collaborative ou partenariale permet de consulter les structures d'intervention sociale (organismes publics ou privés, associations, etc.) afin de recueillir leurs besoins et leur vision des problématiques pour ensuite former adéquatement les professionnels (Morissette et al., 2017). Cette volonté de diminuer les rapports de force qui se déploient aussi dans nos processus méthodologiques caractérise et anime aussi la recherche participative en contexte interculturel. Puisque cette dernière prétend, selon Bellot et Rivard (2013), déconstruire :

« les rapports habituels de la production scientifique (Anadón, 2007). Sortir du rapport expert-profane constitue, en effet, un des principes fondamentaux de la recherche participative, et donne lieu à une co-construction des savoirs avec les acteurs concernés (Israel et al., 1998). À ce titre, la recherche participative impose de repenser les rapports entre savoir et pouvoir, privilégiant une dynamique de production de la connaissance qui interpelle de nouveaux acteurs, définis comme des « personnes faibles », pour se libérer des cadres souvent élitistes de la connaissance (Payet, Rostaing et Giuliani, 2010) »²⁸.

42 À titre d'exemple, face à l'absence encore importante de formations interculturelles et à la prégnance du modèle assimilationniste qui tend à restreindre le sens de l'intervention sociale en France, plusieurs structures ont fait le choix de se rapprocher du milieu universitaire, non pas pour y trouver nécessairement une légitimité, mais afin de mettre en commun et d'optimiser les savoirs interculturels, qu'ils relèvent d'actions et de cas pratiques, parfois complexes, de démarches empiriques et méthodologiques et/ou de recherches théoriques. Il nous semble que cette démarche encore assez marginale permette de réduire fortement l'asymétrie des savoirs relatifs aux univers de la recherche et à ceux de la pratique, condition indispensable à leur dialogue. Mais plus fondamentalement, cette rencontre participe à la décolonisation des savoirs dits « académiques » et à une nouvelle forme de décentration, à l'instar de la démarche interculturelle : « Parler de décolonisation des savoirs c'est interroger les transferts de connaissance, la circulation des idées, et se demander ce que l'on a appris, ce que l'on apprend, ce qu'on peut apprendre d'autrui quel qu'il soit et d'où qu'il vienne. Le décentrement que cette attitude implique constitue une nouvelle révolution »²⁹.

43 Selon Gervais et al. (2016), cette invitation à repenser nos logiques de collaboration entre la recherche et l'ensemble des acteurs s'articule aussi autour de trois dimensions (structurelle, relationnelle et cognitive) qui doivent être respectées pour qu'une recherche soit réellement participative. Ces auteurs s'attardent spécifiquement à la mécanique de travail entre les chercheurs et les praticiens, ils déclarent ainsi :

« Une première dimension « structurelle » des relations recherche-pratique faciliterait l'accès aux connaissances issues des recherches. Une seconde dimension « relationnelle » augmenterait la motivation des chercheurs à adapter et rendre disponible les connaissances qu'ils produisent, ainsi que la motivation des milieux de pratique à utiliser ces connaissances. Finalement, une troisième dimension « cognitive » favoriserait la capacité des chercheurs à comprendre les besoins des milieux de pratique en matière de connaissances à produire, ainsi que la capacité des milieux de pratique à comprendre la pertinence des connaissances produites pour leur pratique. Ces propositions présentent un premier pas pour aider les chercheurs et milieux de pratique à se doter de stratégies afin d'optimiser ces relations, et par le fait même l'utilisation des connaissances issues des recherches en sciences humaines et sociales »³⁰.

- 44 On retrouve donc les avantages de la circulation des savoirs, la synergie indispensable entre la théorie et la pratique.
- 45 Il convient aussi d'intégrer ces narrateurs, tout au long du processus de recherche dans des espaces de type Forum, pour que tous les acteurs : interviewés eux-mêmes, intervenants, citoyens, gestionnaires, représentants politiques, société civile, etc. contribuent à l'avancée des connaissances tout en sensibilisant, informant les personnes et les communautés (René et al. 2013). Plottu et Plottu (2009) revendiquent, quant à eux, la participation citoyenne dans la recherche et à toutes les étapes du protocole. Celle-ci devrait engendrer, selon ces mêmes auteurs, un « gain pour la société liée à un citoyen mieux informé, plus impliqué dans l'action publique, qui débat ses idées avec autrui conduisant à une meilleure compréhension des valeurs animant la société »³¹.
- 46 **Pour ne pas conclure : La perspective interculturelle critique, une perspective encore en chantier...**
- 47 Le projet initial des journées d'étude et de ce numéro thématique était d'aborder la notion de récit indicible en contexte de violence. Progressivement, le projet s'est transformé et a évolué sous forme d'invitation à repenser de manière plus générale et plus critique la perspective interculturelle. Comme Laperrière, nous pensons combien « L'erreur fondamentale des interculturelles a été de se limiter au seul terrain culturel et d'évacuer de leur analyse l'histoire, l'économique et le politique, qui influencent inévitablement les réflexes culturels d'une population »³².
- 48 Nous avons ainsi proposé des possibilités de multiplier les cadres de référence pour soutenir une perspective interculturelle critique tablant sur les notions de droits dans un monde de marginalisation accélérée. À la lumière des développements théoriques et pratiques récents sur l'interculturalisme, nous pensons que les théories décoloniales, anti-oppressives (Pullen-Sansfaçon, 2013) ainsi que les théories critiques de l'interculturalisme ont une importance cruciale et déterminante pour soutenir tous les espaces et formes de rapprochements et dialogues interculturels. De la même façon, comme nous l'avons vu, la recherche interculturelle peut être complice de la reproduction de la mécanique des savoirs, des inégalités ou au contraire mettre en œuvre l'émancipation des personnes dites vulnérables et tendre à la réduction des relations de pouvoir qui caractérisent bon nombre de sociétés plurielles.
- 49 Enfin, nous avons également démontré que la circulation des savoirs, la créativité et le dialogue interdisciplinaire étaient au cœur de la démarche interculturelle, donnant pleine légitimité à des productions de connaissances denses et variées, telles que celles que nous avons rassemblées dans ce numéro spécial consacré à l'impossibilité du récit en contexte de migration.



BIBLIOGRAPHY

- Abadie, D., « Être ou passer pour Blanche et philosopher avec l’Afrique », *Raisons sociales*, 1 (13), 2017.
- Ait Ben Lmadani, F. et Moujoud, N., « Peut-on faire de l’intersectionnalité sans les ex-colonisés-es ? » *Mouvements*, 72 (4), 2012, p. 11-21.
- Ajari, N., *La dignité ou la mort : éthique et politique de la race*. Paris, France : La Découverte, 2019.
- Asal, H., *Se dire arabe au Canada : un siècle d’histoire migratoire*. Montréal, Canada : Presses de l’Université de Montréal, 2016.
- Association canadienne pour la santé mentale, filiale de Montréal, *Guide des relations interculturelles en santé mentale*, Bibliothèque nationale du Québec – Bibliothèque nationale du Canada, 2010.
- Austin, D., *Nègres noirs, nègres blancs : race, sexe et politique dans les années 1960 à Montréal*. Montréal, Canada : Lux Éditeur, 2015.
- Bélanger, M., « L’intervention interculturelle : une recherche de sens et un travail du sens », dans *Service social*, 49 (1), 2002.
- Bélanger Sabourin, C. et J. Morissette, « Rapprocher les mondes de la recherche et de l’intervention sociale : quels processus médiateurs? » p. 22-39 dans *Recherches qualitatives – hors-série – numéro 23 : « L’enquête qualitative auprès de populations en contexte de vulnérabilité économique et sociale »*, 2019.
- Bellot, C. & Rivard, J., « La reconnaissance : un enjeu au coeur de la recherche participative. », *Nouvelles pratiques sociales*, 25 (2), 2013, p. 105-124: <https://doi.org/10.7202/1020824ar>
- Ben Soltane, S., *De l’expérience de vie à l’expertise communautaire et urbaine : étude des pratiques intégratives des femmes immigrantes maghrébines à Montréal et à Marseille*, Thèse de doctorat inédite, Université McGill, Canada, 2019.
- Boilard A. et Leanza Y., « Note de lecture de M. Cohen-Emerique : *Pour une approche interculturelle en travail social* », dans *Alterstice*, 1, 2011, p.101-106.
- Bolzman, C., « Travail social après des populations migrantes et interculturalité », *Les cahiers dynamiques*, n°57, 2012.
- Borges, M. & C. Cancian, « Reconsidering the Migrant Letter : from the experience of migrants to the language of migrants », *The History of the Family*, vol.21, n°3, 2016, p. 281-290.
- Bozman C. et A. Manço, « Le temps suspendu des requérants d’asile », *Revue de l’Association pour la recherche interculturelle*, Bulletin No 43 / juin 2006.
- Bouchard, G., *L’interculturalisme : un point de vue québécois*, Montréal, Canada : Boréal, 2012.
- Castro, M. (dir.), *Los Desafíos de la Interculturalidad : Identidad, Política y derecho*. Santiago de Chile, Santiago, Chili : Programa internacional de Interculturalidad, Vicerrectoría de Investigación y Desarrollo, Universidad de Chile, 2004.
- Cohen-Emerique, M., *Pour une approche interculturelle en travail social : théories et pratiques*. Rennes, France : Presses de l’EHESP, 2011.

- Commission des droits de la personne et de la jeunesse, *Les actes haineux à caractère xénophobe, notamment islamophobe: résultats d'une recherche menée à travers le Québec*, 2019, <http://www.cdpcj.qc.ca/Publications/etude_actes_haineux.pdf>.
- Conseil de l'Europe. (2008), *Livre blanc sur le dialogue interculturel « Vivre ensemble dans l'égalité »*, 2008, <https://www.coe.int/t/dg4/intercultural/source/white%20paper_final_revised_fr.pdf>
- Cyrułnik, B., *Mourir de dire : la honte*. Paris, O. Jacob, 2010.
- De Genova, N., "Migration and race in Europe : the trans-Atlantic metastases of a post-colonial cancer", *European journal of social theory*, 13(3), 2010, p. 405-419.
- Demorgon, J., « L'interculturel entre réception et invention. Contextes, médias, concepts », *Questions de communication*, [en ligne], 4, 2003, mis en ligne le 08 octobre 2015, <<http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/4538>>
- Despelchin, F., « L'identité dans l'exil : entre crainte de l'oubli et fantasme inconscient de trahison. Le travail clinique auprès de demandeurs d'asile », *L'information psychiatrique*, vol.91, n°1, 2015, p. 45-52.
- Ederer, M., « À qui l'approche interculturelle ? », Projet de recherche, École de travail social, UQAM. Inédit, 2020.
- Eid, P., M.Azzaria et M.Quérat, « Mesurer la discrimination à l'embauche subie par les minorités racisées : résultats d'un « testing » mené dans le grand Montréal », 2012, <http://www.cdpcj.qc.ca/publications/etude_testing_discrimination_emploi.pdf>
- Emongo, L. et White, B.W. (dir.), *L'interculturel au Québec : rencontres historiques et enjeux politiques*, Montréal, Canada : Presses de l'Université de Montréal, 2014.
- Ertler, K-D., M. Löschnigg and Y. Völkl, *Cultural constructions of migration in Canada*, Frankfurt am Main, New York, Peter Lang, 2011.
- Faujas, A., « Comment l'Europe s'est barricadée », *Jeune Afrique*, n° 46, 28 mai au 3 juin 2006.
- Germain, A., Amiraux, V. et Boudreau, J.-A. (dir.), *Vivre ensemble à Montréal : épreuves et convivialités*, Montréal, Canada : Atelier 10, 2017.
- Gervais, M.-J., Chagnon, F. & Houlfort, N., « Proposition d'un cadre conceptuel illustrant trois dimensions des relations entre chercheurs et partenaires de la pratique », *Nouvelles pratiques sociales*, 28 (2), 2016, p. 280-294, <<https://doi.org/10.7202/1041192ar>>
- Giménez Romero, C., « Une approche interculturelle théorique-pratique : application à une expérience communautaire et médiatrice dans des quartiers multiculturels d'Espagne », *Anthropologie et Sociétés*, 41 (3), 2017, p.233-265.
- Gohard-Radenkovitch, A. et Rachédi, L. (dir.), *Récits de vie, récits de langues et mobilités : Nouveaux territoires intimes, nouveaux passages vers l'altérité*. Paris : Éditions L'Harmattan, 2009, p. 280.
- Godrie, B. et Dos Santos, « Présentation : inégalités sociales, production des savoirs et de l'ignorance », *Sociologie et sociétés*, 49 (1), 2017, p. 7-31.
- Hickel, F. « Note sur *La question interculturelle dans le travail social. Repères et perspective de Gilles Verbunt* », dans *Sociétés et jeunesse en difficulté*, n°2, automne 2006.
- Idir, M. et Ekobena, E., « Racisme, exclusion et pluralisme : exclure l'exclusion et redynamiser la citoyenneté », *Vivre ensemble*, 2019, <<https://cjf.qc.ca/vivre-ensemble/notre-recueil-racisme-exclusion-et-pluralisme-est-sorti/>>

- Kanouté, Fasal, Hohl, Janine, Xenocostas, Spyridoula, Duong, Laetitia. « Les mots pour le dire et pour intervenir », in M.Cognet et C.Montgomery, *Éthique de l'Altérité. La question de la culture dans le champ de la santé et des services sociaux*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2007, p. 241-261.
- Kymlicka, W., *Multicultural Citizenship: A Liberal Theory of Minority Rights*. Oxford, Royaume-Uni : Clarendon Press, 1995.
- Labelle, M., « Multiculturalisme, interculturalisme, antiracisme : le traitement de l'altérité », *Revue européenne des migrations internationales*, 31(2), 2015, p.31-54.
- Lahlou, Mohammed (dir.), *Histoires familiales, Identité, Citoyenneté, L'interdisciplinaire*, Lyon, 2002.
- LaPerrière, A., « Les paradoxes de l'intervention culturelle : une analyse critique des idéologies d'intervention britanniques face aux immigrants-es », *International Review of Community Development/Revue internationale d'action communautaire*, (14), 198, p.187-198, <https://doi.org/10.7202/1034522ar>, [en ligne], <<https://www.erudit.org/en/journals/riac/1985-n14-riac02309/1034522ar.pdf>>
- Laplantine, F. Lévy, J., Martin, J.B. et Nouss, A., *Récit et connaissance*, Presses Universitaires de Lyon, 1998.
- Legault, G., *L'intervention interculturelle*. Montréal, Canada : Gaétan Morin Éditeur, 2000.
- Le Moing, A., « La crise des accommodements raisonnables au Québec : quel impact sur l'identité collective ? » *Mémoire(s), identité(s), marginalité(s) dans le monde occidental contemporain*, (16), 2016.
- Le Moing, A., « Accompagner les populations issues de l'immigration dans le milieu du travail social: quels outils à la disposition des professionnels ? Analyse comparée France-Québec » dans *Les défis de la diversité culturelle dans le monde du travail en Europe et dans les Amériques: politiques, pratiques et représentations au XXIe siècle*, A. Le Moing, C. Le Bihan, et S. Ouaked (éds), Collection "Travail et Sociétés", Peter Lang Éditions, 2020.
- Lukić, N. G., « La représentation des immigrants dans l'espace muséal et patrimonial de Québec », *Ethnologies*, 27 (1), 2005, p. 223-243.
- Luste Boulbina S., « La décolonisation des savoirs et ses théories voyageuses », *Rue Descartes*, vol. 78, no. 2, 2013, p.19-33, [en ligne], <<https://www.cairn.info/revue-rue-descartes-2013-2-page-19.htm>>.
- Manà, B. et Bensiali. C., « L'antiracisme au quotidien » dans L. Rachédi et B. Taïbi (dir.), *L'intervention interculturelle* (3^e éd.), p. 127-142, Montréal, Canada : La Chenelière, 2019.
- Maynard, R., *NoirEs sous surveillance : esclavage, répression et violence d'État au Canada*. Montréal, Canada : Mémoire d'encrier, 2018.
- Mbembe, A., *Politiques de l'inimitié*, Paris, France, La découverte, 2016.
- Meintel, Deirdre, « Récits d'exil et mémoire sociale des réfugiés », dans Clément Moison et Renate Hildebrand (dir.), *Ces étrangers du dedans : une histoire de l'écriture migrante au Québec (1937-1997)*, Nota Bene, Québec, 2001.
- Molinié, M. (dir.), « Accompagnement sociobiographique en contexte post-colonial : plurilinguisme, émancipation, formation », *Revue Contextes & Didactiques* 8. CRREF, 2016, <<http://www.espeguadeloupe.fr/la-recherche/revue-contextes-et-didactiques/la-revue-en-ligne/numero-8-2016/>>
- Montgomery, C. et Bourassa-Dansereau, C. (dir.), *Mobilité internationale et intervention interculturelle : Théories, expériences et pratiques*, Québec : Presses de l'Université du Québec, 2017.

- Morrisette, J.; M. Pagoni et M. Pepin (dir.), « Les recherches collaboratives en éducation et en formation : référents théoriques, outils méthodologiques et impacts sur les pratiques professionnelles », *Revue Phronesis*, Volume 6, numéro 1-2, 2017. [en ligne], <<https://www.erudit.org/fr/revues/phro/2017-v6-n1-2-phro03097/>>
- Pesquet, J.-B., « Les récits de souffrance chez les réfugiés syriens au Liban », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée* [En ligne], n°138, 2015, p. 61-76.
- Piché, V., « Les théories migratoires à l'épreuve du temps », dans D. Meintel, V. Piché, J. Renaud, D. Juteau et A. Germain. (dir). *L'immigration et l'ethnicité dans le Québec contemporain* (p. 41-58). Montréal, Canada : Presses de l'Université de Montréal, 2018.
- Plottu, B. et E. Plottu, « Contraintes et vertus de l'évaluation participative », *Revue française de gestion*, no 192, 2009, p. 31-44.
- Pullen-Sansfaçon, A., « La pratique anti-oppressive » dans H. Dorvil et E. Harper (dir). *Le travail social : Théories, méthodologies et pratiques*, Montréal, Canada : Presses de l'Université du Québec, 2013, p. 353-373.
- Rachédi, L., « Migrations, frontières, politiques internationales et locales » dans L. Rachédi et B. Taïbi (dir.), *L'intervention interculturelle* (3^e éd.), Montréal, Canada : La Chenelière, 2019, p. 6-35.
- Rafoni, B., « La recherche interculturelle. État des lieux en France », *Questions de communication*, [en ligne], 4, 2003, mis en ligne le 08 octobre 2015, <<http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/4510>>.
- René, J.-F., Champagne, M. & Mongeau, S., « Allier recherche et participation citoyenne : enjeux, défis et conditions de réalisation », *Nouvelles pratiques sociales*, 25 (2), 2013, p. 25-34, <<https://doi.org/10.7202/1020819ar>>
- Rousseau, C. & P. Foxen, « Le mythe du réfugié menteur : un mensonge indispensable? », *L'évolution psychiatrique*, vol.71, 2006, p. 505-520.
- Salée, D., « Penser l'aménagement de la diversité ethnoculturelle au Québec : mythes, limites et possibles de l'interculturalisme », *Politique et Sociétés*, 29 (1), 2010, p. 145-180.
- Seymour, M. et Gosselin-Tap, J., *La nation pluraliste : repenser la diversité religieuse au Québec*. Montréal, Canada : Les Presses de l'Université de Montréal, 2019.
- Statistiques Canada, *La population noire au Canada : éducation, travail et résilience*, 2020, <<https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/89-657-x/89-657-x2020002-fra.pdf?st=9s5sYcnX>>
- Sy, K., Stalder, P., Veillette, J. et Gohard-Radenkovic, A., « Diversité(s) au cœur des politiques et des pratiques : entre l'Europe et l'Afrique », *Alterstice*, 7 (2), 2017, p. 5-10.
- Vallet, E., « Capsule de recherche. L'emmurement du monde », dans L.Rachédi et B. Taïbi (dir.), *L'intervention interculturelle* (3^e éd.), Montréal, Canada : La Chenelière, 2019, p.12.
- Vatz-Laaroussi, M., « La recherche qualitative interculturelle : une recherche engagée ? » dans S.Martineau et M.Salmador Louis (dir.) *Approches qualitatives et recherche interculturelle : Bien comprendre pour mieux intervenir*, Recherches qualitatives, Collection hors série « Les actes », no 4, 2007, revue électronique <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/hors_serie.html>.
- Verbunt, G., *La question interculturelle dans le travail social: Repères et perspectives*, Éditions La Découverte, Paris, 2009.
- White, B. et Gratton, D., « L'atelier de situations interculturelles : une méthodologie pour comprendre l'acte à poser en contexte pluriethnique », *Alterstice*, 7 (1), 2017, p. 63-76.

World Social Science Report, *Challenging inequalities : pathways to a just world*, Paris France : Les Éditions UNESCO, 2016.

NOTES

1. La rédaction de cet article est directement inspiré d'un projet de demande de subvention Rachédi, L.; Le Moing A.; Ben Soltane, S.; Manai, B., Montgomery, C et B. Taïbi (CRSH connexion, concours été 2020), *De la nécessité de revisiter la perspective interculturelle dans un monde en tensions*.
2. J.Demorgon, « L'interculturel entre réception et invention. Contextes, médias, concepts », *Questions de communication*, 4, 2003, p.56.
3. Document de consultation *Élaborer « le Livre blanc sur le dialogue interculturel » du Conseil de l'Europe*, Conseil de l'Europe, janvier 2007, p. 6 et p. 9.
4. « France: le multiculturalisme est un "échec" selon Nicolas Sarkozy », RTBF.be, 10 février 2011, [en ligne], <https://www.rtb.be/info/monde/detail_france-le-multiculturalisme-est-un-echec-selon-nicolas-sarkozy?id=5598963>
5. La loi du 15 mars 2004 interdit le port des signes religieux ostensibles à l'école publique ; la loi du 20 avril 2016 dispose quant à elle dispose qu'un fonctionnaire "exerce ses fonctions dans le respect du principe de laïcité, et à ce titre, il doit "s'abstenir de manifester, dans l'exercice de ses fonctions, ses opinions religieuses", [en ligne], <<https://www.interieur.gouv.fr/Archives/Archives-des-dossiers/2017-Dossiers/La-laicite/Les-principaux-textes-francais>>, (consultée le 2 juin 2020).
6. M.Cohen-Emerique, « Travailleurs sociaux et interculturel : quelle démarche ? » dans Claudio Bolzman, « Travail social auprès des populations migrantes et interculturalité : une analyse critique » dans *Les Cahiers Dynamiques*, 4 N°57, 2012, p. 30.
7. *Ibid*, p.4.
8. <https://policyoptions.irpp.org/fr/magazines/may-2020/canadas-covid-19-blind-spots-on-race-immigration-and-labour/>
9. <https://www.lagazettedescommunes.com/679985/les-inegalites-sociales-face-au-virus/>.
10. https://www.cdc.gov/mmwr/volumes/69/wr/mm6915e3.htm?s_cid=mm6915e3_w.
11. Association canadienne pour la santé mentale – Filiale de Montréal, *Formation sur les relations interculturelles en santé mentale : Guide du participant*, p. 4.
12. F. Kanouté, J.Hohl, S.Xenocostas et L.Duong, « Les mots pour le dire et pour intervenir », dans M.Cognet et C. Montgomery, *Éthique de l'Altérité. La question de la culture dans le champ de la santé et des services sociaux*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2007, p. 246.
13. Claudio Bolzman, « Travail social après des populations migrantes et interculturalité », dans *Les cahiers dynamiques*, n°57, 2012, p. 30.
14. C.Bolzman, *op. cit.*, p. 32.
15. A. Boilard et Y. Leanza, « Note de lecture de M. Cohen-Emerique : *Pour une approche interculturelle en travail social* », dans *Alterstice*, 1, 2011, p.102.
16. Françoise Hickel, « Note sur *La question interculturelle dans le travail social. Repères et perspective de Gilles Verbunt* », dans *Sociétés et jeunesse en difficulté*, n°2, automne 2006.
17. Françoise Hickel, *op.cit.*
18. C.Bolzman, *op.cit.*, p. 32.
19. Mario Bélanger, « L'intervention interculturelle : une recherche de sens et un travail du sens », dans *Service social*, 49 (1), 2002, p.74.
20. *Ibid*, p.75.
21. F. Ait Ben Lmadani et N. Moujoud, « Peut-on faire de l'intersectionnalité sans les ex-colonisées ? », *Mouvements*, 72 (4), 2012, p. 21.

22. Il sera question ici de la recherche qualitative.
23. B.Rafoni, « La recherche interculturelle. État des lieux en France », *Questions de communication*, 4, 2003, p. 24.
24. <https://www.erudit.org/fr/revues/alterstice/>.
25. <http://labrri.net/>
26. Voir les 9 axes de recherche sur le site de l'ARIC : <<https://www.aric-interculturel.com/2018/03/11/lancement-des-axes-de-recherche-de-laric>>.
27. M.Vatz-Laaroussi, « La recherche qualitative interculturelle : une recherche engagée ? » dans S.Martineau et M.Salmador Louis (dir.) *Approches qualitatives et recherche interculturelle : Bien comprendre pour mieux intervenir*, Recherches qualitatives, Collection hors série « Les actes », no 4, 2007, p. 1.
28. C. Bellot et J. Rivard, « La reconnaissance : un enjeu au coeur de la recherche participative. » *Nouvelles pratiques sociales*, 2013, 25 (2), p. 107.
29. S. Luste Boulbina, « La décolonisation des savoirs et ses théories voyageuses », *Rue Descartes*, vol. 78, no. 2, 2013, p. 19.
30. M-J. Gervais, F. Chagnon et N. Houlfort, « Proposition d'un cadre conceptuel illustrant trois dimensions des relations entre chercheurs et partenaires de la pratique », *Nouvelles pratiques sociales*, 28 (2), 2016, p. 289.
31. B. Plottu et E. Plottu, « Contraintes et vertus de l'évaluation participative », *Revue française de gestion*, 2009, no 192, p. 38.
32. LaPerrière, A., « Les paradoxes de l'intervention culturelle : une analyse critique des idéologies d'intervention britanniques face aux immigrants-es », *International Review of Community Development/Revue internationale d'action communautaire*, (14), 198, p. 191.

ABSTRACTS

Cet article reprend les intentions de départ des journées d'étude qui entendaient explorer, dans une perspective comparative France-Québec, la pluralité des récits impossibles dans divers champs d'études et de pratiques (intervenants sociaux, formateurs, juristes, psychologues, traducteurs-interprètes). Elles avaient pour ambition de décloisonner les expertises et faire dialoguer les différents acteurs pour mieux comprendre et analyser les expériences et phénomènes en contexte migratoire. Ceci nous a amenés progressivement sur le terrain de l'interculturalité. Nous pensons que les perspectives théoriques et pratiques entourant la recherche et l'intervention en contexte interculturel au XXI^e siècle pourraient être actualisées et enrichir ainsi les regards sur les phénomènes sociaux et migratoires. C'est à partir d'une recension des écrits et une reconnaissance des tensions interculturelles, que nous proposons de développer une dimension critique qui permet de tenir compte des rapports de pouvoir, des dimensions structurelles et systémiques qui régissent les rapports sociétaux. Ainsi, nos propos invitent l'univers du politique, de la pratique et la recherche à mieux définir leurs contours pour s'adapter aux enjeux contemporains et promouvoir une perspective interculturelle ancrée dans les réalités et expériences vécues par les premiers concernés, les acteurs eux-mêmes, les citoyens et la société civile.

INDEX

Chronological index: contemporaine

Subjects: interculturelisme, politiques et pratiques, recherche et récit en contexte interculturel

Mots-clés: interculturel, critiques, recherche, intervention, récits

Geographical index: Amérique du nord, Canada, Québec, Europe, France

AUTHORS

LILYANE RACHÉDI

École de travail social, Université du Québec à Montréal (Québec, Canada). Professeure et travailleuse sociale de formation. Titulaire d'un doctorat en sciences humaines appliquées, elle enseigne l'intervention sociale et les relations interculturelles à l'école de travail social de l'UQAM. Ses recherches portent sur l'immigration, la réussite scolaire, les enjeux liés à la diversité et à la mort en contexte migratoire.

ARIANE LE MOING

Université de Poitiers, Mimmoc, Institut d'études acadiennes et québécoises/Chaire Senghor de la francophonie nord-américaine (Poitiers, France). Maître de conférences en civilisation nord-américaine, directrice de l'IEAQ (Institut d'études acadiennes et québécoises) et titulaire de Chaire Senghor en francophonie nord-américaine. Ses recherches portent sur les politiques de gestion de diversité culturelle et sur l'intégration socio-économique des minorités ethnoculturelles au Canada et au Québec, et, plus récemment, sur la formation interculturelle des intervenants sociaux au Québec et en France.

YASMINA BRUNET

Maison des 3 Quartiers de la Vienne (Poitiers, France). Coordinatrice jeunes migrants, au sein du pôle REMIV (Ressources pour les Mineurs Isolés en Vienne) depuis le 1^{er} mai 2017. Après une formation universitaire de recherche en sociologie (M2 Migrinter - Migrations internationales- à Poitiers et M2 Études Culturelles à Paris Sorbonne) elle travaille en tant que coordinatrice de projet au sein du centre socio-culturel de La Maison des 3 quartiers de la Vienne, à Poitiers.